



CTNCi

CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
الحجرة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE

LA CONFIANCE, LE CŒUR DE NOS COMPÉTENCES...

Prochain Déjeuner Débat

**32ÈME DÉJEUNER DÉBAT PRÉSIDIÉ
PAR MR LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES**

NIEUWSBRIEF – JUIN 2016

INVESTISSEMENT

Discrimination favorable

**70% DES INVESTISSEMENTS
PUBLICS SERONT ATTRIBUÉS AUX
RÉGIONS À FAIBLE CROISSANCE**

A SAVOIR

**Sociétés non cotées
en Bourse :**

**PROCESS DE CESSION
D' ACTIONS**

CTNCi

Sommaire

- Activités
- A Savoir
- Actualités
- Entreprises de ce mois
- Salons & Manifestations
- Membership
- Agenda des Foires et Salons
- Bibliothèque à la CTNCI

Missions/programme d'activités 1er semestre 2016

Mission n°1 :

Actions en faveur du Développement des échanges commerciaux entre nos deux pays :

- Déjeuner-débat du 18/05/2016
- Signature d'une Convention de Coopération avec l'APIA
- Mission en Belgique/ Pays-Bas : des 23-27 Mai 2016
- Prochaine mission à GreenTeck à Amstardam : des 14-16 Juin 2016
- Prochain déjeuner-débat : présidé par SE M. Ben Romdhane Ministre des Affaires Sociales
- Coaching et contacts au profit de membres, interventions utiles

Mission n°2 :

- Supports utiles aux entreprises auprès d'Autorités compétentes de nos deux pays : (mises en relations, contributions à la résolution de leurs questionnements et coaching lors de contacts avec vis-à-vis Autorités concernées, Services Consulaires Amb du Royaume des Pays-Bas)
Prochains déjeuners débats.

Mission n°3 :

Peser dans le Débat économique et dans les échanges entre les 2 pays en devenant une force de propositions (« think tank »)

Mission n°4 :

Sensibiliser membres/ prospects de notre Chambre à participer effectivement aux grandes manifestations, conférences se tenant en Tunisie et aux Pays-Bas (développer travaux de recherches (internet))

I. ACTIVITES

Déjeuner-débat présidé par SE Mr Zied Ladhari, Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi : 18/05/2016 au Sheraton

Thème : « l'Emploi et l'Investissements néerlandais »



En présence notamment de SE Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis, de SE Ad Melkert, Ex Ministre néerlandais des Affaires Sociales et de l'Emploi.

Parrainé par les Sociétés SONOBRA / HEINEKEN et Mazarine Energy BV (auxquelles nous réitérons nos meilleurs remerciements)



Importante et précieuse participation de nos membres tunisiens, néerlandais et d'autres nationalités notamment australienne, belge, française.... De nombreux responsables d'entreprises installées en Tunisie et aux Pays-Bas, très concernés....

Compte rendu, vous sera envoyé comme d'habitude sous forme d'une « Edition Spéciale », plus détaillée.

MISSION EN BELGIQUE/ PAYS-BAS : 23-27 MAI 2016

BELGIQUE

Notre Secrétaire Général a participé au «Tunisian Belgian Business Forum» en Belgique le 23 Mai précédent présidé par Mr Ridha Ben Mosbah, Ministre, Conseiller, auprès de Mr Le Chef du Gouvernement

*nombreux contacts : à cette occasion et future présentation de l'activité de notre Chambre à Mr le Secrétaire Général du Ministère du Transport

*6 interventions ont été présentées lors de ce Forum (3 disponibles aujourd'hui au Secrétariat de notre Chambre) :

*de Mr Mokhtar Chouari, Directeur FIPA Benelux (à remercier pour son soutien aux travaux de notre Chambre)

*de Mme la Secrétaire d'Etat au Commerce de Lutte l'Incendie et pour l'Aide Médicale Urgente : Mme Cécile Jodogne (à noter en particulier la prochaine mission d'Hommes d'Affaires belges en Tunisie du 03-07/10/2016, notre Chambre y étant conviée)

*de Mr le Chef de Division de prêt dans les pays voisins, BEI Mr Bruno DENIS (à noter en particulier : Un outil : Programme d'Innovation Financière (s'orienter dont

innovation, secteur privé dans programme 2016-2020 ; à suivre)

*du Manager Business Development, BERD Mr. Enzo Sami Helou

(à noter idem, SEMED : Une Institution Financière Internationale créée en 1991 pour favoriser la transition vers l'économie de marché et la démocratie dans plus de 35 pays, de l'Europe Centrale à l'Asie Centrale et la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen ; à suivre)

*contacts avec Mr Hédi Gazbar, du 24/05, son projet "Spiruline" à Kettana, Sud Tunisien, coopération CTNCI/ EDEN LIFE (membership et recherche de financement

PAYS-BAS

*Avec SE Karim Ben Becher notre Ambassadeur à La Haye : échanges/ contacts pris lors de cette visite

Et perspectives futures coopération CTNCI/Notre Ambassade (SIAT2016 /APIA, CBI, PUM, van Vliet Tracks, NABC, Spiruline, Azantec, GreenTech, Kvk La Haye...)

*et autres contacts repris plus haut

11/05/2016 : SIGNATURE «CONVENTION DE COOPÉRATION» ENTRE LA CTNCI ET APIA



Durée : 3 ans, (versions française et anglaise), en vue d'une part de procéder à des échanges réguliers d'informations concernant les actions potentielles en faveur de leurs membres/Représentants, et d'autre part, de proposer des actions de développement (organiser par exemple des missions commerciales, d'opérations B2B et participer à des foires, salons spécialisés, et des rencontres à Tunis, ou aux Pays-Bas

avec des partenaires intéressés

* 1ère mission commune :



GreenTech à Amsterdam les 14, 15 et 16 Juin 2016

Ce précieux événement augure de perspectives de collaboration future très prometteuse et susceptible de contribuer à l'impulsion des



échanges entre les entreprises tunisiennes et leurs homologues néerlandaises, membres et Représentants de nos deux Institutions, ainsi qu'à la recherche commune d'investisseurs néerlandais dans cet important secteur en présence notamment de l'APIA : Mr Abderrhman Chaffai, DG, Dr Mohamed Haj Kacem, Mr Abdelmoomen Toukebri..., de notre Chambre MM. Mark Liebster, Pdt, Mongi Goaid, SG, et Mme Amira Ajjabi Ass de Direction, ainsi que plusieurs cadres de l'APIA

“35ème liste” de 19 fermes domaniales à ériger en SMVDA par voie de location

N°	DOMAINE	SUPERFICIE (HA)	DÉLÉGATION	GOUVERNORAT
1	Errahmania	551	Chaouat	Manouba
2	Gousset El Bey	518	Mateur	Bizerte
3	El Maouej	168	Enfidha	Sousse
4	Aïn Babouche 2	517	Zriba	Zaghouan
5	Oued El Kenz	536	Zriba	Zaghouan
6	Dhomda 1	438	Fahs	Zaghouan
7	Dhomda 2	547	Fahs	Zaghouan
8	Jebibina 2	773	Saouef	Zaghouan
9	Aouilia 1	546	Medjez El Bab	Béja
10	Aïn Ben Chebel 2	238	Teboursouk	Béja
11	Aïn El Hammam 2	459	Teboursouk	Béja
12	Marzougua	155	Goubellat	Béja
13	Ben Arar	563	Dahmani	Kef
14	Aïn El Karma 2	490	Sakiet Sidi Youssef	Kef
15	Vernise	566	Sbikha	Kairouan
16	Bir Chouchen 2	438	Bouarada	Siliana
17	Ettlal	511	Bargou	Siliana
18	Erromana-El Majen	124	Laaroussa	Siliana
19	Oued Bouzid	486	Laaroussa	Siliana
Total	19 Fermes	8624 ha	15 délégations	8 Gouvernorats

■ Le SPECIMEN du cahier des charges et les fiches signalétiques des fermes sont disponibles sur le site web de l'APIA : www.apia.com.tn

* Le dernier délai du dépôt des dossiers de location de ces fermes est fixé au Mardi 26 Juillet 2016 à 14h00mn.

En attirant votre attention que le lot N° 12 à Béja, 80Km, Sud West Tunis dispose de réserve d'eau et destiné à la production de pomme de terre

Prochaine mission à Greentech à Amsterdam : 14-16 Juin 2016

Secteurs concernés : horticultures et produits primés, dernières innovations, tendances marquantes, actualités du Secteur de l'horticulture.

En collaboration avec l'APIA (Dr Mohamed Haj Kacem, Directeur Central APIA)

-Notre Chambre est représentée par notre Secrétaire Général Mr Mongi Goaid.



II. A SAVOIR

Sociétés non cotées en Bourse : PROCESS DE CESSION d' ACTIONS

En application de la réglementation Tunisienne, à l'exception des successions, toute mutation de propriété portant sur les actions d'une SA résidente en Tunisie, doit faire l'objet d'un enregistrement auprès de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis «BVMT»

Ceci obligatoirement via un intermédiaire en bourse.

Lorsque la société est non résidente et que l'acheteur et le vendeur des actions sont non résidents, la transaction doit faire l'objet d'une «déclaration» à la BVMT

A défaut d'être déclarée ou enregistrée auprès de la BVMT la transaction est nulle

Par ailleurs, la transaction peut être soumise à autorisation(s) administrative(s) préalable(s) dans les cas suivants (énumération non exhaustive) :

- Lorsque la société opère dans un secteur non libre à la constitution, c'est-à-dire, soumis à autorisation préalable
- lorsque la part des actionnaires étrangers va dépasser le seuil des 50 % et 66% du capital de la société. Dans ce dernier cas, c'est l'accord de la commission supérieure des investissements «CSI» qui est requis

Pour certains secteurs d'activité, l'agrément préalable de l'actionnaire est obligatoire

Sur un autre chapitre, en cas d'existence d'une clause d'agrément, l'autorisation du conseil d'administration de la SA dont les titres sont cédés est nécessaire pour accepter un nouvel actionnaire, est requise. En cas d'existence d'un pacte d'actionnaires, il faut s'y conformer etc.....

L'attestation délivrée par la BVMT doit être remise à la société dont les titres ont fait l'objet de la transaction pour cette dernière mette à jour son registre des actionnaires

Les documents à remettre à l'intermédiaire en bourse qui sera chargé du dossier comprennent en dehors des

ordres de vente et d'achat, peuvent être classés en quatre rubriques :

Ceux relatifs à la SA dont les titres font l'objet d'une transaction (statuts, structure du capital....)

Ceux relatifs à l'acheteur (preuve de la capacité juridique, de l'identité, ordre d'achat existence du montant de la transaction ou preuve du règlement directe du vendeur)

Ceux relatifs au(x) vendeur(s) concernent aussi, la capacité et plus particulièrement lorsque le vendeur est une personne morale, il s'agit de justifier la réalité des pouvoirs conférés au signataire de l'ordre de vente.

Ceux relatifs aux éventuelles conditions suspensives qui accompagnent la vente, et que l'intermédiaire en bourse peut être chargé par les parties de veiller à leur réalisation.

L'intermédiaire en bourse doit s'assurer entre autres diligences que le vendeur est bien propriétaire des actions mises en vente et que toutes les caractéristiques du titre sont révélées à l'acheteur (à travers une attestation de propriété à délivrer par la société émettrice à chaque actionnaire vendeur). L'intermédiaire en bourse doit en outre s'assurer du règlement du vendeur

Ceci pour le transfert de la propriété du titre.

Pour ce qui concerne le transfert des fonds du vendeur vers l'acheteur :

- Aucune restriction lorsque les parties sont résidentes et tunisiennes.
- Dans le cas où Le vendeur est étranger non résident et que l'acheteur est tunisien, le vendeur pourra transférer le produit de la cession s'il justifie qu'une fiche d'investissement a été déposée à la Banque Centrale de Tunisie « BCT » dans les délais prescrits (Ce document prouve que l'investissement a été réalisé en devises)

- Dans le cas où le vendeur et l'acheteur sont étrangers non résidents et que le règlement s'effectue en Tunisie le vendeur pourra transférer le produit de la cession s'il justifie qu'une fiche d'investissement a été déposée dans les délais à la BCT.
 - Dans le cas où le vendeur et l'acheteur sont étrangers non résidents et que le règlement s'effectue en dehors de la Tunisie, une autorisation de la BCT s'avère nécessaire.
 - Dans ce cas les documents le plus souvent exigés sont les suivants
 - A défaut de requérir l'accord de la BCT, le cessionnaire sera en infraction avec la réglementation des changes
 - NB : nous conseillons qu'avant de déposer le dossier relatif au transfert de la propriété du titre à la BVMT, il faut s'assurer que l'autorisation de la BCT n'est pas requise sur le plan « change ». Ainsi le vendeur agira en connaissance de cause
- Dernière précision d'importance, dans l'hypothèse où aucune vente n'a lieu sur le titre d'une SA résidente en Tunisie mais que l'un (au moins) des actionnaires, (personne morale ou physique) étrangère non résidente, de cette SA résidente en Tunisie, disparaît (par exemple : suite à un décès s'il s'agit d'une personne physique ou à la suite de l'absorption de la personne morale par une autre société), le passage par la BVMT est aussi obligatoire pour que la traçabilité soit préservée. Dans ce cas, une ou plusieurs autorisations préalables peuvent être requises.
- Le domaine est complexe, le passage par un professionnel est vivement conseillé
PS : le volet fiscal fera l'objet d'un prochain article
- Source : AFC

Prochain déjeuner-débat : 32ème présidé par Mr le Ministre des Affaires Sociales

- Thème : les Investissements néerlandais et les Affaires Sociales
- * Date : Je 08/09/2016
- A l'issue d'une rencontre de notre SG avec Mr le Ministre des Affaires Sociales-
- Très sensible à l'accueil réservé à notre Chambre développant ainsi de fructueuses coopérations prochaines
- *tant pour résoudre d'éventuels questionnements de nos membres que pour nous assister dans les interventions de notre Chambre en faveur d'handicapés,
- Parrainage : Mme Ombeline Bernard Manusset Allant Country Manager North and East Africa - Vocalcom



RAPPEL

Prochains déjeuners-débats, (en cours)

- prochains projets: courant 4ème trimestre 2016 et début 2017
- - Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
- *thème: « Les Investissements néerlandais et le Secteur Agricole ».
- *date : 18/10/2016 (à confirmer)
- - Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique (thème et date à déterminer)
- - AFD - BERD (thèmes et dates à déterminer).
- - Ministère du Transport (thème et date à déterminer).
- -Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (thème et date à déterminer).
- - Ministère de l'Équipement, l'Habitat et l'Aménagement du Territoire (idem)
- - Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (thème et date à déterminer).

RAPPEL : Commission Ad Hoc « Fiscalité »



Réunion prochaine à fixer ayant pour Thème : « dispositions à mettre en œuvre dans le cadre de la LF 2016 » : questionnaire à soumettre aux membres fondateurs

Coaching et contacts au profit de membres pour interventions utiles

STÉS MEMBRES	REQUÊTES	ACTIONS
Sté CELAMINE LTD	Auprès de la BCT	A la grande satisfaction de notre membre et de ses invités venus d'Australie
Sté Elec Recyclage	Auprès du Ministère de l'Environnement	A la grande satisfaction de notre membre
Sté Elec Recyclage	Auprès de la DG des Douanes (à trois reprises) et poursuite en cours	Démarches en cours
Cabinet Sallemi Skander	Auprès du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	RDV organisé A la grande satisfaction de notre membre
VOCALCOM	Auprès du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	RDV organisé A la grande satisfaction de notre membre
H.C.C	Auprès de VOCALCOM	A la grande satisfaction de notre membre
H.C.C	Auprès Cabinet Sallemi Skander	A la grande satisfaction de notre membre
Sté CELAMINE	Auprès de l'Ambassade de Belgique	A la grande satisfaction de notre membre et démarche appréciée par Mr l'Ambassadeur
Sté TA TUNISIE INTERNATIONAL	Auprès de la CNSS	Démarches en cours
Cabinet Sallemi Skander	Auprès de la Sté TA TUNISIE INTERNATIONAL	Mise en contacts Démarches en cours
Groupe Nedco	Min Aff Sociales /UGTT	Démarches en cours
Sté CELAMINE	Auprès de la DG des Douanes	Démarches en cours
Sté SECODAT	Auprès de l'APII	Démarches en cours
Sté CELAMINE LTD	Auprès du Ministère de l'Energie	Démarches en cours

III. ACTUALITÉS

25ème Edition du Forum de l'ATUGE



RDV devenu incontournable, parrainé par Wevoo, le 1er juin 2016 à Tunis-Arena, Les Berges du Lac. L'ouverture du Forum, avant tout Forum de l'emploi s'est faite en présence de Mr Ziad Ladhari, Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi. Plus de trente entreprises tunisiennes et internationales ont ainsi participé à travers des stands pour rencontrer directement leurs futurs collaborateurs. Le Forum est également un espace de débats et des conférences se sont tenues autour de la thématique générale des «Tunisiennes et Tunisiens en action». Un Espace Carrière était organisé pour améliorer l'employabilité

des demandeurs d'emploi. Composante phare du Forum, l'Espace Networking a permis de réunir de multiples institutions, chambres de commerce et organisations professionnelles et internationales, la CTNCI était bien évidemment présente. Deux nouveautés ont marqué cette 25ème édition, un Espace Entrepreneuriat auquel participaient start-ups, incubateurs et bailleurs de fonds et une Exposition photo autour des «Tunisiennes et Tunisiens en action».



VOCALCOM

VOCALCOM annonce la nomination de M. Moez Joudi



Tunis, le 2 Juin - VOCALCOM Tunisie, recevait en ce jour au Golf The Residence Gammarth, le Ministre des Technologies de l'information de la communication et de l'économie numérique : Monsieur Noomane Fehri, le Directeur Général de Vocalcom Groupe : Carlo Costanza ainsi que d'éminentes personnalités, pour annoncer la nomination de Moez Joudi en tant que Président du Conseil d'Orientation Stratégique de Vocalcom Mena. Ombeline Bernard-Manusset, Directrice

Générale de Vocalcom Tunisie commença par présenter VOCALCOM, fondé par Anthony Dinis en 1995. VOCALCOM, éditeur de logiciels et fournisseur mondial de solutions omni-canal pour la gestion de la relation client équipe plus de 3500 entreprises et compte plus de 550 000 positions dans 49 pays.

Le Groupe confirme chaque année sa position de leader et à décider dans l'optique de se développer dans cette région, de nommer Moez Joudi, Docteur de l'Université de Bordeaux, Expert-consultant en stratégie et en gouvernance d'entreprises, Administrateur de sociétés et Professeur-associé

dans des Business School tunisiennes et françaises.

Moez Joudi apportera à Vocalcom son expérience du monde des affaires tunisien et international, il contribuera au développement de Vocalcom sur la région Mena et orientera les politiques stratégiques du groupe dans cette région stratégique et à fort potentiel, notamment en Tunisie qui demeure un pays pour lequel Vocalcom porte un intérêt conséquent.



70% des investissements publics seront attribués aux régions à faible croissance

Mr le Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, Yassine Brahim :

*deux grands projets sont sur le point de débiter : la route reliant Tunis à Gafsa, qui commencera initialement entre Tunis et Jelma, puis s'étendra jusqu'à Gafsa

*et le second, le Port en Eaux Profondes d'Enfidha.

-Evoquant les investissements dans les Régions, il a informé qu'ils obéiront au principe de la discrimination positive et que par conséquent 70% des investissements publics seront canalisés vers les seize régions à faible croissance.

*Parlant, en outre, des facilités auxquelles auront droit les investisseurs privés, qu'ils soient Tunisiens ou Etrangers, il a informé que ces personnes auront droit à 5 ans d'exonération fiscale, accès à des fonds d'aide pour leurs

activités, et une exonération de la CNSS. * Si l'investisseur



se déplace pour faire son projet vers certaines régions de l'intérieur, l'exonération sera de 10 ans.

Des mesures préventives contre la corruption

Le Ministre de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption, Kamel Ayadi, a affirmé, que le Gouvernement est appelé à mettre en place des mesures préventives pour minimiser les risques de corruption.

et que le Gouvernement a une vision claire en matière de lutte contre la corruption, qu'il a déjà commencé à concrétiser.

Mr K Ayadi a indiqué que la

stratégie du Ministère repose sur trois principaux axes, à savoir la Gouvernance, la réforme de la Fonction Publique et le mécanisme de lutte contre la Corruption.

-premier point: le Ministère œuvre à asseoir une bonne gouvernance dans le secteur public, à travers la restructuration et le développement de la fonction de contrôle.

-Le deuxième axe concerne la réforme de la fonction publique à travers

notamment une nouvelle approche pour la gestion des ressources humaines et la révision des statuts des agents de la fonction publique outre l'allégement des procédures administratives et la simplification du travail des ministères et des structures publiques.

-Le troisième et dernier point se rapporte à la mise en place d'une politique nationale pour la lutte contre la corruption.

IV . COOPÉRATION

La Tunisie : une priorité pour l'UE



SE Laura Baeza, Ambassadeur de l'UE, a déclaré qu'au cours des prochains mois, la Tunisie sera une priorité pour l'UE. Elle affirme que Bruxelles devrait accorder à la Tunisie 200 M€ au cours de 2016, sous forme

d'aides, et 500 M€ pour l'assistance macro-financière. ajouté que l'UE a fait un effort énorme en matière d'appui financier à la Tunisie malgré une conjoncture difficile en Europe

Pour ce qui est des investisseurs européens implantés en Tunisie, l'Ambassadeur a indiqué que la plupart des entreprises européennes opérant en Tunisie ont tenu bon après la Révolution, et attendent que la situation s'améliore. Ceci dit, '... les 3.000 investisseurs européens présents en Tunisie qui ont créé plus de 300.000 emplois, l'inquiétude majeure reste la situation sociale, car leurs entreprises sont en train d'encaisser des pertes énormes et ils ne savent pas combien de temps ils vont encore tenir". Puis d'ajouter: 'Pour ma part, je suis confiante que cette situation va s'améliorer et que ces entreprises vont tenir jusqu'à l'amélioration de la situation".

Le FMI approuve un nouveau plan d'aide de 2,9 milliards de dollars en faveur de la Tunisie



Le FMI a annoncé un nouveau plan d'aide de 2,9 Milliards \$ sur quatre ans

en faveur de la Tunisie. Cet accord se traduit par le déblocage immédiat d'un premier prêt de 319,5 M\$. Le versement des huit autres tranches sera conditionné à la mise en œuvre d'un programme visant à soutenir les réformes économiques et sociales » du pays, précise le texte du communiqué.

« Ce programme vise à promouvoir une croissance plus forte et plus inclusive en consolidant la stabilité macroéconomique, la réforme des institutions publiques, y compris la fonction publique, ce qui facilite l'intermédiation financière, et l'amélioration du climat des affaires

V. SALONS & MANIFESTATIONS

Saveurs de Tunisie : 24 26 Mai 2106 à Yasmine Hammamet



L'APIA » a organisé sa 1ère Edition du Salon National des Produits de Terroirs et de Qualité Spécifique ' Saveurs de Tunisie', le 4 26 Mai 2106 à Yasmine Hammamet



SIAT 2016 aura lieu du 19 au 22 octobre 2016



Mr Abderrahman Chaffai
Directeur Général

Un événement biennuel qui commence à faire date et à être attendu par les professionnels du secteur agricole en Tunisie. L'édition de 2014, la 11eme du nom, a connu un succès relatif, légèrement affectée par la concentration des Tunisiens dans l'événement phare qu'ont constitué les premières élections libres et démocratiques du pays organisées quelque trois jours avant l'ouverture du salon.

Malgré cette coïncidence, le salon a tiré son épingle du jeu sous le slogan « investissement efficace pour une agriculture compétitive » sur une superficie de 7000 m2 avec plus de 200 exposants dont plus du quart sont venus de pays amis (Italie, France, Belgique, Grèce, Malte, Allemagne, Espagne, Norvège, Danemark, Liban, Côte d'Ivoire, Arabie Saoudite, Egypte et Turquie).

Côté visites aussi le salon a connu un vrai succès en enregistrant plus de 10000 visiteurs dont la moitié est constituée de professionnels du secteur.

Ceci en plus des délégations étrangères de l'Indonésie, d'Algérie, de Niger, de France et d'Italie conduites par des responsables politiques comme le cas de la France dont Mlle Ministre de l'Agriculture a présidé la délégation ou professionnels comme celles d'Italie qui ont été conduites par deux organisations professionnelles CIA et UCI.

Une enquête externe a permis aux organisateurs de connaître le degré de satisfaction des opérateurs ayant fréquenté le salon, exposants, visiteurs et autres participants au forum, aux rencontres B2B, aux work shops ou encore aux séances de démonstration.

Pour l'édition 2016 qui aura lieu du 19 au 22 octobre dont la préparation a démarré depuis l'été 2015, les organisateurs

ambitionnent de lui donner un volume plus conséquent en passant à la salle de 10000 m2 et d'accorder une attention particulière aux participations technologiques européennes surtout, ainsi que l'enrichissement du public visé pour accroître le nombre de visiteurs professionnels de Tunisie surtout mais aussi des pays voisins et amis.

Le SIAT contribue par le volet exposition à la modernisation de l'agriculture en Tunisie en rapprochant de nos opérateurs les technologies venant d'ailleurs ou celles mises au point par des start-up promues par de jeunes tunisiens, comme il favorise les relations d'affaires entre les professionnels tunisiens et leurs homologues venant des pays amis par les séances de rencontres B2B organisées en marge du Salon.

Soucieux de pousser les différentes filières Agricole vers une plus grande intégration et une fluidité entre les divers maillons, un forum scientifique se tiendra lors du salon et traitera d'un sujet qui sera arrêté par une commission consultative qui travaille dessus pour le choix du thème le plus adapté à la conjoncture.

En dehors de ces trois composantes phares du salon (Exposition, forum scientifique et rencontres d'affaires), tout un programme de work shops sera arrêté avec l'objectif de rapprocher les scientifiques de tout bords des jeunes investisseurs ainsi que de séances de démonstrations permettant surtout aux exposants de faire connaître les technologies qu'ils présentent à un public professionnel et averti.

Il va sans dire que la participation au SIAT en tant qu'exposant ou visiteurs, en détenteur de technologie ou disposant d'un potentiel d'affaires, peut conduire à l'établissement d'un courant d'échanges bénéfiques aux opérateurs eux même d'abord ainsi qu'au développement des différentes filières de l'agriculture Tunisienne.



VI. SOCIÉTÉS DU MOIS



Mr John Milot
Directeur Général

Fort de ses 10 ans d'expérience, le groupe a réalisé 10 Millions d'euro de chiffres d'affaires

Elec'Recyclage, Utique

Le Groupe Elec'Recyclage est spécialisé dans la gestion globale des déchets industriels en France, au Maroc et en Tunisie, et s'appuie sur des domaines de compétences tels que le recyclage des cartons, plastiques, métaux, déchets électroniques ainsi que les palettes.

en 2015 et compte 150 salariés.

De la collecte des déchets, à la gestion déléguée avec la mise en place de personnel chez nos fournisseurs, ou de la location de machines de compactage, nous apportons une attention particulière pour répondre aux exigences des industriels selon la norme ISO9001 et ISO 14001. La Tunisie étant stratégique pour le groupe, nous avons décidé d'investir dans une nouvelle société spécialisée dans le traitement des déchets dangereux auprès des sociétés offshore.

Cette société verra le jour en Juillet 2016 ce qui sera une première en Tunisie.



When services fit *your requirements*



Mme Ines Hallab
Executive Director

HCC est un cabinet de conseil et de formation en stratégie, management et gestion des ressources humaines, gestion de projets et efficacité opérationnelle pour l'ensemble des

fonctions de l'entreprise (commercial, marketing et finance). Basée sur un business model innovant, HCC agit au niveau national et international (France, Côte d'Ivoire). Elle a développé une expertise dans plusieurs secteurs d'activités tels que les Technologie de l'Information et de la Communication, le pétrole, le bancaire, l'agroalimentaire et l'industrie et adapte rapidement son savoir faire à d'autres secteurs d'activité. Son crédo est «Vous

êtes notre maître d'ouvrage, nous sommes les architectes de vos ambitions... » et ses valeurs CHOC lui permettent d'opérer dans une démarche Créative et innovante, avec Honnêteté, Orienté client et en toute Confidentialité.

Grâce à son savoir faire ses valeurs, ses partenaires et ses experts, HCC a mené des missions auprès de groupes de sociétés, de PME/PMI et d'organismes internationaux. Elle compte parmi ses clients

BNP Paribas, Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (Côte d'Ivoire), AHK, GIZ, PNUD, Bourse de Tunis, sociétés des groupes Aramys, Perico, Boujbel, Amen et Arabsoft et les sociétés Tankmed, TMI, Omnia com, Prisma, etc.

Executive Director :

Inès Hallab

Tél : 28 83 43 25.

Email :

ihallab@hcc-mena.com

Website :

www.hcc-mena.com

VII. MEMBERSHIP

Plus d'informations, nous offrons ici à nos nouveaux membres cet espace pour présenter leurs activités : 2 Nouveaux membres :

1. ECOM

- Activité : SERVICES
- Tel : 71 961 190, Fax: 71 963 692
- Email : ecom@planet.tn
- Nom du Dirigeant : Caroline BRUMMELHUIS
- (Parrainée par Mr M. Goaid)

2. ORANGE TUNISIE

- Activité : opération téléphonique
- Tel : 500151111 , Fax : 31100131
- Email : didier1.charvet@orange.com
- Site : www.orange.tn
- Nom du Dirigeant : Mr Didier Charvet
- (Parrainée par Mr M. Goaid)

VIII. AGENDA DES FOIRES ET SALONS

AUX PAYS-BAS

NOM DU SALON	PÉRIODICITÉ	VILLE / LIEU	PROCH. DATE
BOEKENFESTIJNEN - APELDOORN Salon du livre	nc	Apeldoorn > Americahal	09.06 - 12.06 2016
EFTTEX Salon européen de la pêche à la mouche	annuel	Amsterdam	16.06 - 18.06 2016
UIC GLOBAL RAIL FREIGHT CONFERENCE Conférence sur le fret ferroviaire mondial. Le congrès met en avant les développements stratégiques du fret ferroviaire, la gestion et l'harmonisation des réseaux, les partenariats intermodaux, les nouvelles technologies...	ts les deux ans	Rotterdam > Van Nelle Fabriek	22.06 - 23.06 2016
NRM Salon international du bétail laitier	ts les deux ans	Zwolle	24.06 - 25.06 2016
ADDITIVE MANUFACTURING EUROPE Salon et conférence dédiés à l'impression 3D	nc	Amsterdam > RAI International Exhibition and Congress Centre	28.06 - 30.06 2016
AIFW - AMSTERDAM INTERNATIONAL FASHION WEEK Salon international de la mode d'Amsterdam	bi-annuel	Amsterdam	01.07 - 11.07 2016
VAPEXPO AMSTERDAM Salon de la cigarette électronique et du vapotage à Amsterdam	nc	Amsterdam	29.07 - 30.07 2016

EN TUNISIE

NOM DU SALON	PÉRIODICITÉ	VILLE / LIEU	PROCH. DATE
FOIRE INTERNATIONALE DE SFAX Foire internationale de Sfax. Matériels Agricole, articles de ménage et articles électroménagers, Meubles et ameublement, produits cosmétique, électronique et informatique, habillement, etc.	annuel	Sfax > Parc des expositions de Sfax	12.07 - 26.07 2016
SIET Salon international de l'équipement textile	ts les trois ans	Tunis	05.10 - 07.10 2016
BATIMAGHREB EXPO - TUNISIA Salon professionnel du bâtiment. Batimaghreb Expo est le RDV des professionnels du BTP pour échanger, s'informer, se rencontrer à travers une exposition, un programme de conférences, de démonstrations techniques et de rencontres B2B programmées	annuel	Tunis > UTICA - Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	19.10 - 21.10 2016
SIAT Salon international de l'investissement agricole et des technologies	ts les deux ans	Tunis	19.10 - 22.10 2016
MAMAN & ENFANT Salon de la maman et de l'enfant	annuel	Sfax > Parc des expositions de Sfax	26.10 - 30.10 2016
SAP (SALON DE L'ACHAT PUBLIC) Salon de l'achat public. SAP est le plus grand rassemblement des décideurs de l'achat public avec leurs fournisseurs, prestataires et partenaires spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des régions	annuel	Tunis	01.11 - 02.11 2016

BIBLIOTHÈQUE DE LA CTNCI

Sont à votre disposition, revues de presse et périodiques mensuels édités en Tunisie :

- **l'Audace : 103 104**
- **Réalités : N° -1580-1581**
- **Jeune Afrique: N°873 -1874-1875**

*L'équipe de la CTNCI
vous souhaite Ramadhan Karim*

الغرفة التونسية الهولندية
للصناعة والتجارة تتمنى لكم
رمضان كريم



CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
الحجرة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE



*Mongi Goaid
Secrétaire Général
13/06/2016*